Diagonales : Comment parler des livres que l’on n’a pas lus ?

22-10-2009

Au procès Clearstream,
Me Thierry Herzog, l'avocat du président de la République, a conclu sa plaidoirie en citant un extrait des Mémoires de Jérôme Monod, où l'ancien conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée dit de Dominique de Villepin "qu'il n'a pas de principes". Le lendemain,
Me Olivier Metzner, l'un des défenseurs de l'ancien Premier ministre, fait remarquer que son confrère a parlé un peu vite. La citation ne figure en effet pas dans les Mémoires de Jérôme Monod, mais dans un article de presse. Et pour pousser l'avantage, il jette l'ouvrage à la figure de
Me Herzog en lançant : "Quand vous citez un auteur, lisez le livre avant !". Me Herzog, qui somnolait, sursaute.

On savait que les livres pouvaient endormir. Il peuvent aussi réveiller !

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com